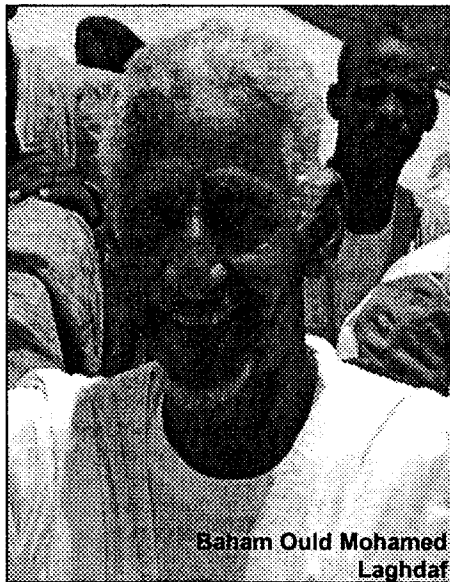


Commissions spécialisées du Forum du RDU : Le plus difficile reste à faire



Baham Ould Mohamed
Laghdaf

Les cinq commissions spécialisées désignées par la Commission Nationale de Suivi du Forum du RDU organisé, les 11 et 12 avril dernier pour briser la glace entre les partis de la Majorité et ceux de l'Opposition et faire participer au débat politique tous les autres acteurs animés de volonté sincère de contribuer à l'essor du pays, ont été désignées, le 11 juin 2005 après moult rencontres et discussions houleuses.

Dirigée chacune par un président, un vice-président et un rapporteur, ces commissions, ouvertes aux partis politiques et à la presse,

devront, un mois durant, plancher sur les dix points contenus dans la déclaration finale ayant sanctionné les travaux du Forum d'avril dernier. Elles rendront donc leurs copies, le 11 juillet prochain, à "la Commission Nationale de Suivi" qui tiendra sa deuxième réunion à cette date.

Même si le choix des responsables de ces commissions a péché (commissions 3 et 4 chargées respectivement des volets presse et société civile) par l'absence de personnalités-phares dans les domaines envisagés, comme Khattou Mint Baham pour les ONGS ou toute autre figure des médias, fut-elle un dirigeant d'une entreprise de presse

régulière, pour représenter les journalistes, l'essentiel sera le résultat et nous espérons grandement que les travaux de ces commissions réussiront et donneront à notre jeune démocratie une plate-forme non pas de la seule Opposition, mais plutôt de l'Opposition, de la Majorité Présidentielle et de tous les leaders d'opinion épris de justice, de paix sociale, de liberté et de réussite démocratique pour notre pays.

Surtout qu'aujourd'hui plus que jamais, la Mauritanie a besoin de ses fils, comme l'aura fait comprendre à chacun, l'agression de Lemgheiti.

Et pourtant, ces commissions spéciali-

Suite P3

Commissions spécialisées du Forum du RDU : Le plus difficile reste à faire

sées dont la première aura à plancher sur les points 1 et 3 de la déclaration finale (voir Nouakchott Info N° 793 du 13 juin 2005), c'est-à-dire, l'ouverture politique, l'élevation du niveau du débat politique et le développement des valeurs de la citoyenneté et de la démocratie pluraliste tandis que, le seconde traitera les points 2, 4 et 10, de la même déclaration relatifs à l'organisation d'une concertation permanente entre la mouvance présidentielle et l'Opposition à travers l'élaboration d'un code de conduite régissant les relations entre partis, l'amélioration des règles du jeu démocratique, l'élargissement de la concertation à tous les partis politiques et courants d'opinion et l'organisation périodique des forums par différents partis politiques, n'ont plus beaucoup de temps, surtout qu'elles ne se réunissent qu'avec beaucoup de retard et qu'elles buttant sur nombre de préjugés non encore dépassés. Cette commission essentielle pour laquelle "la vache a été égorgée", comme on dit, chez nous, pour signifier l'importance d'une question donnée, risque d'être victime des divergences des points de vue politiques de certains leaders et responsables politiques.

La presse, le parent pauvre

Cela est d'autant plus vrai que certaines commissions se penchent sur des sujets dont dépendre, non seulement l'avenir d'une profession, mais plutôt tout l'avenir de la démocratie dont cette profession constitue le fondement premier, à savoir, la liberté de la presse. En effet, la commission 3, qui aura la tâche difficile et salutaire de réunir les organisations de presse au sein d'une structure fédérative, d'élaborer des propositions relatives à la libéralisation des médias (audiovisuel) et à la création d'une autorité de régulation et de surveillance des médias, ne saurait maîtriser ce dossier sans l'expérience de professionnels qui ont accompagné, dans son parcours du combattant, la presse indépendante. Car, les dirigeants de cette commission ont, certes, les aptitudes nécessaires pour le juger, la compétence conceptuelle requise mais ils ne sauraient remplacer un directeur de journal directement confronté aux problèmes de sa profession. Certes, la presse a mûri, s'est essaiée, mais il est également indéniable qu'elle a donné libre cours aux acrobaties de, nombre de cheneaux et de fibustiers qui ont efflué vers la profession pour le prostitué et lui faire la triste publicité et la mauvaise réputation qui sont les

siennes aujourd'hui. Bien évidemment, l'éminent professeur Cheikh Saadbouh Kamara, sa vice-présidence, Mme Mehla mint Telebna, et son brillant rapporteur, le professeur Sidi Ould Salem ont les capacités intellectuelles de satisfaire la commission, mais "qui trouve sa mère ne saurait têter sa grand-mère", comme dit l'adage bien de chez nous. Et nous accepterons, volontiers, que ces éminences grises soient les grands-parents de la presse, mais, à n'en pas douter, ils n'en sont pas la mère. Quatorze années se sont déjà écoulées depuis la libéralisation du secteur de la presse, et après des débuts euphoriques où elle a laissé beaucoup de plumes en se tirant, elle-même dessus, la presse indépendante dont certains titres avaient brillé par leurs plumes et leur courage (Mauritanie Demain, Al Bayane, Al Akhbar, Mauritanie Nouvelles), ira droit vers un suicide collectif qui n'épargnera que quelques titres. Mais c'est bien à partir des cendres de cette presse que naîtront d'autres organes plus, plus agueris et mieux armés pour donner ses lettres de noblesse à une presse indépendante mauritanienne. Malheureusement pour elle, la foraison des titres, l'incurie et le souci mercantiliste de la majorité de ceux qui auront accès à elle, gâteront les choses car, la source nourricière de la presse étant la publicité, celle-ci est happée par des repeces avant même que ses budgets ne soient disponibles. Ainsi la confusion et la pagaille régneront en maître et l'organisation du secteur deviendra un véritable casse-tête pour les autorités qui ne sont pas totalement innocentes dans ce jeu. Les acteurs politiques et les leaders d'opinion eux-mêmes bref tout le monde, sont pour quelque chose dans ce perversissement de la presse et, en acceptant de remédier à ce mal qui leur porte préjudice, ils semblent avoir entouré les premiers concernés et les professionnels comme pour entretenir le flou, calmer le douleur sans jamais la soigner définitivement.

Quoi qu'il en soit, les commissions spécialisées accoucheront bien de quelque chose et il est déjà évident que cela ne fera pas le bonheur de tout le monde.

Espérons seulement une fois une plate-forme dérogée par les partis de la Majorité et de l'Opposition sur les grandes interrogations politiques qui les divisent, elle serve réellement de tremplin pour qu'ensemble ils construisent la Mauritanie.

C'est bien là le dessous des cartes de ce Forum et c'est, bien entendu, pour cela que toutes les réunions et le Forum, lui-même,

ont, dès le départ été créés. Nul n'est assez dupe pour ne pas comprendre qu'à quelques mois du début de l'exploitation pétrolière et de l'entrée de notre pays dans le club très fermé des pays exportateurs de pétrole, la Mauritanie se doit de régler ses problèmes intérieurs. Surtout que la menace venant de l'extérieur, même si Lemghit est là pour confirmer qu'elle existe, ne semble pas être le souci majeur des partenaires de la Mauritanie, américains ou européens, car cet aspect peut, dans l'entende-

ment occidental, être maîtrisé dans le cadre de la coopération anti-terroriste internationale et du renforcement des capacités techniques et militaires mauritanienne. Mais le plus urgent et plus durable, c'est de régler les problèmes politiques intérieurs pour garantir la sécurité des investissements et, la stabilité sous-régionale.

MOHAMED OULD KHATTAT

Composition des commissions

Les commissions désignées le 11 juin 2005 par la Commission Nationale de Suivi du Forum sur les Valeurs Démocratiques et de la Citoyenneté organisées les 11 et 12 avril 2005 doivent en principe remettre leurs copies le 11 juillet prochain.

A souligner que si aucuns de ces commissions ne s'est réunie pour le moment l'on sait déjà, par contre, les lieux des futures premières réunions de ces commissions. Et effet la Commission 1 doit se réunir au siège du PRDS et la commission 2 doit se tenir sa première réunion au siège de l'UFP. Quant aux commissions 3, 4 et 5 elles vont respectivement tenir leurs premières réunions aux sièges du RDU, de l'UDP et du RFD.

Valablement la première réunion de ces commissions sera celle de la commission 3 (Presse) qui tiendra une réunion à laquelle sont conviés les organisations de presse et les journalistes le mardi 21 juin à 16 heures au siège du RDU.

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas lu, notre édition - Nouakchott Info N° 793 du 13 juin revoyez la composition des commissions.

Commission 1

Elle est présidée par M. Bâ Bocar Alpha avec pour vice-président M. Baham Ould Mohamed Laghdaf. Me Malainha Ould Khelifa est le rapporteur de cette commission.

Cette commission doit examiner des thèmes comme l'ouverture politique, l'élevation du niveau du débat politique et le développement des valeurs de la citoyenneté et de la démocratie pluraliste.

Commission 2

Cette commission doit faire des propositions relatives à l'organisation d'une concertation permanente entre la Mouvance présidentielle et l'Opposition à travers l'élaboration d'un code de conduite entre partis, l'amélioration des règles du jeu démocratique, l'élargissement de la concertation à tous les partis politiques et courants d'opinion, ainsi que l'organisation périodique des forums par les différents partis politiques. Cette commission est présidée par M. Halbatna Ould Sidi Halba. Il est secondé par M. Mahtouh Ould Bataeh. Daba Ould Teles en est le rapporteur.

Commission 3

Cette commission va tenter d'unifier

des organisations de presse au sein d'une structure fédérative, élaborer des propositions relatives à la libéralisation des médias (audiovisuel) et à la création d'une autorité de régulation et de surveillance des médias. Elle est présidée par le professeur Cheikh Saadbouh Kamara. La vice-présidence est assurée par Mme Mehla mint Telebna. Le professeur Sidi Ould Salem est le rapporteur de cette commission.

Commission 4

Présidée par Mme Aissata Kania secondée par M. Boubacar Ould Messaoud avec comme rapporteur Cheikha Haidara. La commission 4 se penchera sur un système de concertation syndicale et sur des actions allant dans le sens d'une meilleure organisation de la société civile.

Commission 5

Cette commission est présidée par M. Sidi Ould Cheikh Abdellah secondé par M. Mohamed El Moutar Ould Zamel. M. Isselmou Ould Mohamed est le rapporteur de cette commission qui travaillera à la mise en place d'un conseil économique et social et au renforcement du rôle régulateur de l'Etat.